

FA.SI.LA.PIANOPOURTOUS

Inscription 2024 - 2025

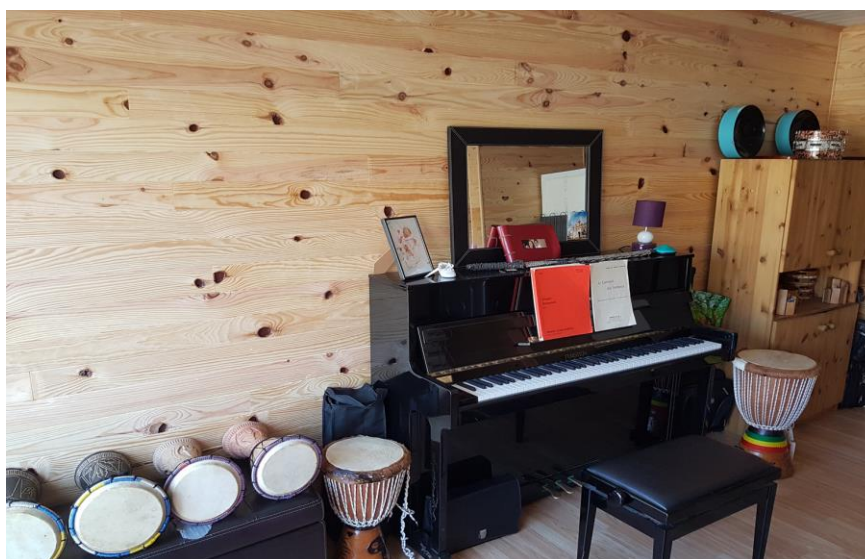
Isabelle Chretien

17 rue des moissons 14210 Evrecy

tel : 06 27 23 34 34

page internet : <https://www.fasilapianopourtous.fr>

mail : fa.si.la.pianopourtous@gmail.com



1.) Fiche d'inscription

2.) Règlement intérieur

3.) Autorisation de droit à l'image (adulte)

4.) Autorisation de droit à l'image (enfant)

1.) FICHE D'INSCRIPTION

(A nous retourner dûment complétée et signée lors de l'inscription)

NOM de l'élève :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° téléphone :

– Domicile :

– Portable :

– E-mail :

Date de naissance: / /

NOM du responsable légal :

Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

N° téléphone :

– Domicile :

– Portable :

E-mail :

INSCRIPTION POUR

(Cocher la case de votre choix) :

Initiation piano

Eveil musical

La durée du cours est de 30 minutes et le coût annuel de 520€

Cours de piano individuel :

30 minutes : coût annuel de 650€

45 minutes : coût annuel de 975€

1 heure : coût annuel de 1300€

Réduction de 7% à partir de la deuxième inscription

MODALITES DE PAIEMENT

L'inscription sera définitive après réception des documents suivants remplis et signés :

- Règlement : Le paiement se fera lors de l'inscription, par espèce ou par chèques (à l'ordre d'Isabelle Chrétien) datés du jour et collectés pour l'année complète.
- Fiche d'inscription
- Règlement intérieur
- Attestation d'assurance de responsabilité civile pour les activités extrascolaires
- Droit à l'image

Fait à, le :

Signature du responsable légal :

2.) REGLEMENT INTERIEUR

Les cours de piano sont ouverts à tous, retraités, adultes, adolescents et enfants.
Les cours d'initiation piano par petits groupes de 3 aux enfants de 3 ans.
Les cours d'éveil musical par petits groupes de 3-4 enfants de 3 à 5 ans.

Le présent règlement intérieur sera remis à chaque élève ou parent d'élève lors de l'inscription. Procéder à une inscription vaut acceptation du règlement intérieur.

Art I : Cours – Inscription et paiement

Les inscriptions se font pour une année scolaire après avoir :

- Rempli la fiche d'inscription
- Signé le règlement intérieur
- Fourni une attestation d'assurance de responsabilité civile pour les activités extrascolaires
- Droit à l'image
- Procédé au règlement.

L'inscription sera définitive après 2 cours d'essais (pour les nouveaux élèves). En cas d'arrêt avant la fin de la période d'essai, les cours seront facturés 15€ chacun et les chèques ensuite restitués.

Le paiement s'effectue à l'année, lors de l'adhésion, par chèque (à l'ordre d'Isabelle Chrétien) ou en espèces. Toutefois, pour faciliter le paiement des cours, il est possible de régler en 3 chèques.

Ces chèques seront établis à l'inscription. Ils seront encaissés de la façon suivante :

- 1er chèque courant septembre
- 2ème chèque début janvier
- 3ème chèque début avril.

En cas d'arrêt des cours durant l'année, il ne sera pas accordé de remboursement.

Le professeur est seul juge du niveau de l'élève et se réserve le droit d'adapter les cours en fonction du niveau et non de l'âge.

Art II : Planning des cours

Les cours sont dispensés de mi-septembre à fin juin. Ils n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et les jours fériés.

Art III : Consignes pendant les cours

Nous demandons aux parents ou accompagnant de rester en dehors de la salle de musique pendant les cours. Toute perturbation répétée par un élève (ou parent ou accompagnant) pourra provoquer l'exclusion temporaire ou définitive des élèves concernés. Tout manque de respect envers le professeur aura les mêmes effets.

En cas d'exclusion définitive, il ne sera pas accordé de remboursement

Art. IV : Absences des élèves

Dans la mesure du possible, l'élève doit prévenir le professeur de son absence. En cas d'absence de l'élève, les cours ne sont pas remplacés.

Il revient aux parents de vérifier la présence du professeur avant de déposer leur enfant, ainsi que de venir le chercher à l'heure de fin de cours afin que l'enfant ne reste pas seul sans surveillance.

L'enfant sera alors sous la responsabilité des parents dès le cours terminé.

Art. V : Absence du professeur

En cas d'absence du professeur les parents seront prévenus par voie d'affichage, mail et/ou téléphone. Lorsque les cours n'ont pas lieu, le professeur n'est pas responsable des élèves. Le cours devra être rattrapé, sauf arrêt maladie ou cas de force majeure.

Article VI : discipline

Tout élève ayant fait l'objet de plusieurs remarques, ou ayant été absent de manière répétée et non justifiée, pourra être exclu des cours, après entretien avec les parents. Dans ce cas, l'école de musique n'est pas tenue de rembourser les cours. Tout matériel brisé ou détérioré volontairement ou par négligence sera remplacé aux frais des familles.

Art VII : Manquement au présent règlement

Tout manquement au présent règlement pourra conduire à une mesure d'exclusion temporaire ou définitive qui ne saurait donner lieu à un remboursement de quelque nature que ce soit.

Fait à, le ...

Signature du représentant légal :

3.) Autorisation de droit à l'image (adulte)

Objet : Autorisation de publication de photos et/ou vidéos pour alimenter notre site web :

– <https://fasilapianopourtous.fr>

Je soussigné (e), accorde à Isabelle Chrétien, la permission de publier les photographies et/ou les vidéos que vous avez prises de moi dans le cadre de l'enseignement musical.

Je prends note que je peux interrompre à tout moment la publication de ces photos et/ou vidéos, sur simple demande adressée par courriel à FASILAPIANOPOURTOUS@GMAIL.COM

Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation et consent à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire.

Le A

Signature

4.) Autorisation de droit à l'image (mineur)

Objet : Autorisation de publication de photos et/ou vidéos pour alimenter notre site web :

– <https://fasilapianopourtous.fr>

Je soussigné (e), accorde à Isabelle Chrétien, la permission de publier les photographies et/ou les vidéos que vous avez prises de :..... (Nom de l'enfant) dans le cadre de l'enseignement musical.

Je prends note que je peux interrompre à tout moment la publication de ces photos et/ou vidéos, sur simple demande adressée par courriel à FASILAPIANOPOURTOUS@GMAIL.COM

Ce contrat est reconduit de manière tacite chaque année. La présente autorisation est personnelle et incessible, et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés.

Je déclare être le parent ou le tuteur légal du mineur nommé ci-dessus, et avoir l'autorité légale de signer cette autorisation en son nom. J'ai lu et compris toutes les implications de cette renonciation et consent à l'utilisation des photographies ou des images mentionnées dans ce formulaire.

Le A

Signature